

MGI GROUPE

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2020

- BILAN
- COMPTE DE RESULTAT
- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
- TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE
- ANNEXE

K€

ACTIF	31 Décembre	31 Décembre
	2020	2019
Ecart d'acquisitions net	787	872
Immobilisations incorporelles en cours	45 322	39 267
Immobilisations incorporelles nettes	2 980	3 074
Immobilisations corporelles en cours		
Immobilisations corporelles nettes	6 671	7 629
Immobilisations financières nettes	2 427	2 368
Titres mis en équivalence	74	77
Total de l'actif immobilisé	58 261	53 287
Stocks en cours	22 817	25 481
Clients et comptes rattachés	1 861	6 033
Autres créances	5 111	3 895
Impôts différés actifs	888	964
Disponibilités	48 716	40 781
Total de l'actif circulant	79 393	77 154
Charges constatées d'avance	248	532
Ecart de conversion actif		
TOTAL DE L'ACTIF	137 902	130 973

K€

PASSIF	31 Décembre	31 Décembre
	2020	2019
Capital	6 195	6 195
Primes d'émission	19 299	19 299
Réserves consolidées	75 958	63 138
Réserves de conversion	28	3
Subvention d'équipement	121	128
Résultat de l'exercice	5 447	14 335
Total capitaux propres du groupe	107 048	103 092
Capitaux minoritaires hors groupe		
Avances conditionnées BPI	33	3 289
Provisions pour risques et charges	593	551
Emprunts et dettes financières	23 824	10 051
Fournisseurs et comptes rattachés	2 538	9 989
Dettes sociales et fiscales	2 963	3 443
Impôts différés passifs		
Autres dettes	672	319
Total des dettes	29 997	23 802
Produits constatés d'avance	198	239
Ecart de conversion passif	33	
TOTAL DU PASSIF	137 902	130 973

GROUPE MGI COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ANNUEL

K€

au 31 Décembre

	2020	2019
Chiffres d'affaires	35 166	68 170
Autres produits d'exploitation	8 296	9 168
Produits d'exploitation	43 462	77 338
Achats et variation de stocks	16 006	31 341
Autres charges externes	6 069	8 309
Impôts et taxes	563	877
Charges de personnel	12 149	13 012
Dotations aux amortissements et provisions	2 027	3 558
Autres charges	53	87
Charges d'exploitation	36 867	57 184
RESULTAT D EXPLOITATION	6 595	20 154
Produits financiers	199	320
Charges financières	199	226
RESULTAT FINANCIER	-	94
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	6 595	20 248
RESULTAT EXCEPTIONNEL	25	7
Impôts courant sur le résultat	- 1 012	- 5 921
Impôt différé	- 77	84
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	5 531	14 418
Résultat des sociétés mises en équivalence	1	2
Dotations aux amortissements liés aux écarts d'acquisition	- 85	- 85
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	5 447	14 335
Intérêts minoritaires		
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	5 447	14 335
Résultat par action (en €)	0,89	2,32
Résultat par action dilué	0,89	2,32

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	CAPITAL	PRIMES RESERVES	RESULTAT CONSOLIDE	RESERVE DE CONVERSION	SUBVENTION D'EQUIPEMENT	TOTAL
31-déc-18	6 195	69 985	12 536	4	136	88 856
Affectation résultat n-1		12 536	- 12 536			-
Augmentation de capital						-
Variation des réserves consolidés		- 274				- 274
Variation Actions propres		189				189
Variation des réserves de conversion				- 7		- 7
Subvention d'équipement					- 7	- 7
Résultat de l'exercice n			14 335			14 335
31-déc-19	6 195	82 436	14 335	- 3	129	103 092
Affectation résultat n-1		14 335	- 14 335			-
Augmentation de capital						-
Variation des réserves consolidés		- 2 399				- 2 399
Variation Actions propres		885				885
Variation des réserves de conversion				31		31
Subvention d'équipement					- 8	- 8
Résultat de l'exercice n			5 447			5 447
31-déc-20	6 195	95 257	5 447	28	121	107 048

TABLEAUX CONSOLIDES DES FLUX DE TRESORERIE

	2020 31-déc	2019 31-déc
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	5 447	14 335
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Amortissements et provisions nets	4 518	3 229
Plus ou moins values de cession nettes d'impôt		
Quote part des actionnaires minoritaires	-	-
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	9 965	17 564
Variation des créances d'exploitation	3 184	5 103
Variation des dettes d'exploitation	- 7 587	- 124
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 4 403	4 979
Flux net de trésorerie lié à l'activité	5 562	22 543
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Capex R&D	- 6 250	- 6 225
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 722	- 910
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	398	7
Variation des immobilisations financières	- 56	- 1 573
Ecarts d'acquisition filiales	-	80
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 6 630	- 8 781
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Remboursement d'emprunt	- 4 760	- 4 708
Souscription d'emprunt	15 277	5 023
Augmentation de capital		
Frais sur opération de capital		
Autres variations - actions propres	885	189
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	11 402	504
Incidence des variations de taux de change	- 2 399	- 274
Variation de trésorerie	7 935	13 992
Trésorerie d'ouverture	40 781	26 789
Trésorerie à la clôture	48 716	40 781
Variation de trésorerie	7 935	13 992

ANNEXE

GROUPE MGI AU 31 DECEMBRE 2020

Faits caractéristiques de l'exercice

Suite à la pandémie mondiale, le groupe MGI a dû prendre des mesures sanitaires suite à la décision du gouvernement de confiner le pays du 17 mars au 11 mai 2020. Il a été décidé de mettre au chômage partiel une partie du personnel pendant cette période et durant le second confinement qui a eu lieu au mois d'octobre 2020.

Le groupe a maintenu sa capacité de production avec sa filiale allemande Kora Packmat et la poursuite des programmes de recherche et développement.

L'impact de cette pandémie sur l'activité commerciale du groupe a entraîné une baisse du chiffre d'affaires du groupe de 48,4% sur l'exercice par rapport à l'exercice précédent.

Nature et description de l'activité

Le groupe MGI propose une gamme complète de systèmes d'impressions numériques à destination des professionnels de l'imprimerie et des arts graphiques.

Le groupe est composé au 31 décembre 2020 des sociétés suivantes :

- La SA MGI au capital de 6 195 480€ ayant son siège social au 4 rue de la Méridienne, 94260 Fresnes, est la société mère, fabrique des solutions d'impression numérique,
- La société MGI US au capital de 4 763 926\$, commercialise des équipements professionnels d'impressions et son siège social se situe au 3143 Skyway Circle à Melbourne Floride Etats-Unis, elle est détenue à 100%,
- La société KORA PACKMAT, au capital de 500 000€, est spécialisée en mécanique et commercialise les équipements auprès de professionnels, son siège social se situe au 18 Gewerbestr à Villingendorf en Allemagne, elle est détenue à 100%,
- La SCI Gamma, au capital de 40 000 €, située au 32 rue de Soyouz 87000 Limoges, spécialisée dans le secteur d'activité de la location de terrains et d'autres biens immobiliers, elle est détenue à 100%,
- La SAS INKJET, au capital de 300 000€, est spécialisée dans le conseil, son siège social se situe au 10 avenue du maréchal Joffre, 92190 MEUDON, elle est détenue à 25 %.

Référentiel comptable

Les comptes consolidés de la société MGI SA présentés ont été préparés pour les besoins du marché Euronext Growth.

MGI SA a opté pour une présentation des comptes consolidés selon les principes comptables généralement admis en France. Les dispositions du règlement n°99.02 du Comité de Réglementation Comptable, actualisées des règlements modificatifs ultérieurs, sont appliquées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes au 31 décembre 2019 en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe.

Principes comptables

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2020 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés établis au 31 décembre 2019.

Modalités de consolidation

Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation retenues par la société MGI sont les suivantes :

- Sont consolidées par intégration globale, les sociétés dans lesquelles MGI exerce un contrôle exclusif directement ou indirectement,
- Sont consolidées par mise en équivalence les sociétés dans lesquelles MGI exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20%.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes des sociétés du Groupe au 31 décembre 2020.

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les sociétés suivantes :

Nom de la société	Méthode de consolidation	Intérêts (%)	Contrôle (%)	Pays d'activité
MGI SA	Société Mère	N/A	N/A	France
MGI USA Inc	Intégration Globale	100 %	100 %	Etats unis
GAMMA	Intégration Globale	100 %	100 %	France
KÖRA-PACKMAT	Intégration Globale	100 %	100 %	Allemagne
INKJET TECHNOLOGY	Mise en équivalence	25 %	25 %	France

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent à la part des tiers dans les capitaux propres et le résultat de chaque société consolidée par intégration globale.

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont supportés par le Groupe.

Recours à des estimations

Pour établir ces informations financières, la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation des écarts d'acquisition ainsi que leur durée d'utilité retenue, la valorisation des actifs incorporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour les impôts différés.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à l'écart calculé entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation des sociétés consolidées
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans les capitaux propres à la date d'acquisition.

Cet écart est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur et l'écart résiduel est inscrit en écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et font l'objet d'un amortissement selon un plan préalablement défini, sur une durée déterminée en fonction des objectifs retenus lors de l'acquisition, allant de 5 à 20 ans.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an lors de la clôture des comptes ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue selon la même méthode que celle utilisée au moment des acquisitions décrite ci-dessus.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif en provision pour risques et charges et font l'objet dans le cas où ils correspondraient à une prévision de pertes futures à une reprise par résultat étalée dans le temps selon un rythme prédéfini. Dans le cas où ils ne correspondent pas à des risques identifiés, ils sont repris en résultat de l'année d'acquisition.

Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe MGI France sont les suivants :

Conversion des états financiers et des transactions libellés en monnaie étrangère.

Les bilans des Sociétés étrangères sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice à l'exception des composantes de la situation nette, qui sont converties aux cours historiques. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans les capitaux propres en réserve de conversion.

Les opérations en devises sont converties au taux du jour de la transaction. Les dettes et créances libellées en devises sont converties au cours en vigueur à la date d'établissement des comptes.

Les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées en compte de résultat.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont composées de :

- dépenses de recherche et développement sur projets en cours non encore commercialisés
- logiciels
- brevets

- Les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement inscrits en immobilisations lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :
 - le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou ce procédé peuvent être individualisés et mesuré de façon fiable,
 - faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
 - intention du Groupe d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
 - capacité de celui-ci à utiliser ou à vendre cette immobilisation incorporelle,
 - probabilité que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs,
 - disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées afin d'achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle.

Les développements portent sur un projet principal qui vise à développer une solution d'impression numérique grand format, sur tout support en technologie jet d'encre. Le projet intègre le développement de logiciels de pilotage et de gestion d'impression associés.

- Les logiciels acquis sont amortis sur le mode linéaire de 1 à 3 ans.
- Les brevets sont amortis sur le mode linéaire sur 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations dont le groupe dispose au travers de contrats de crédit-bail sont comptabilisées comme des acquisitions en pleine propriété. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode décrite ci-dessus et la dette correspondante figure au passif.

Ces immobilisations corporelles comprennent entre autre les frais de développement liés à des plateformes expérimentales de familles de machines déjà commercialisées et en cours d'amortissement. Ces plateformes sont amorties sur 9 ans.

Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Constructions :	linéaire sur 10 et 40 ans.
Matériel de production :	linéaire sur 2 à 10 ans.
Matériel de bureau et informatique:	linéaire sur 3 à 5 ans.
Mobilier de bureau :	linéaire sur 5 à 10 ans.
Agencements, installations :	linéaire sur 5 à 12 ans.
Matériel de transport :	linéaire sur 2 à 5 ans.
Plateformes expérimentales	linéaire sur 9 ans.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont représentatives de dépôts et de cautionnements, comptabilisées à leur valeur historique.

Titres mis en équivalence

Le principe général de mise en équivalence des comptes d'une entreprise consiste à substituer, dans le bilan consolidé, à la valeur comptable des titres de l'entreprise mise en équivalence, la part des capitaux propres (y compris le résultat de l'exercice) de cette entreprise, déterminés d'après les règles de consolidation. Cette quote-

part de capitaux propres retraités est portée sur une ligne distincte du bilan consolidé intitulée « Titres mis en équivalence ».

Le compte de résultat consolidé doit reprendre, sur une ligne spécifique intitulée « Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence », la fraction du résultat net de l'entreprise mise en équivalence, déterminée d'après les règles de consolidation.

En l'absence de précision complémentaire des textes spécifiques aux comptes consolidés, les titres mis en équivalence sont généralement évalués conformément aux principes généraux d'évaluation des titres de participation, au plus faible des deux montants suivants :

- valeur comptable consolidée des titres mis en équivalence, celle-ci comprenant, le cas échéant, la valeur comptable de l'écart d'acquisition, même si celui-ci est comptabilisé sur une ligne séparée ;
- valeur d'utilité des titres mis en équivalence, celle-ci représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Aucune dépréciation des titres mis en équivalence n'a été comptabilisée dans les comptes consolidés.

Stocks

Les stocks sont constitués à la fois de stations d'impression numériques, de produits en cours de réalisation et de consommables.

Les encours de production et les produits finis sont valorisés au coût de production qui comprend le cout de consommation de matières premières, les coûts de main d'œuvre et les coûts de sous-traitance.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur comptable.

La Société commercialise ses services auprès d'une clientèle composée pour l'essentiel de professionnels de l'imprimerie, reprographie et grands comptes. La société évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables.

De plus pour chaque nouveau client et pour son chiffre d'affaires consommables une demande d'agrément plafonnée à 16 000 € HT est présentée à notre compagnie d'assurance.

Disponibilités

La société possède des comptes libellés en devises. Il est procédé à leur conversion au taux de clôture de l'exercice.

Les écarts de change (produits ou charges) sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante. Les actions propres détenues par MGI sont portées en déduction des capitaux propres consolidés et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Avances conditionnées

Lorsque la société perçoit des avances remboursables en vue de faciliter le lancement d'études de développement et de fabrication de certains matériels, elles sont comptabilisées en « Emprunts et dettes assortis de conditions particulières » présentées au bilan dans la rubrique « Avances conditionnées BPI ».

Le remboursement de ces avances est basé sur l'atteinte d'objectif de chiffre d'affaires réalisé sur les produits et services liés aux projets aidés.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé des éléments suivants :

- Ventes de matériel (stations d'impression numérique)
- Prestations de services (maintenance, formation...)
- Ventes de marchandises (consommables, matériel informatique)

Le chiffre d'affaires issu de la vente de matériels et de marchandises est reconnu à la livraison ou à la mise à disposition à l'usine s'agissant de ventes aux distributeurs.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance et du SAV est reconnu prorata temporis sur la durée du contrat. Ce principe entraîne la constatation de produits constatés d'avance pour la partie de la facturation relative à la période postérieure à la date de clôture.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

Impôt sur les sociétés

Impôt exigible

L'impôt exigible correspond à l'impôt dû par les sociétés du groupe MGI. Cet impôt est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les dispositions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date de clôture.

Impôts différés

Les impôts différés sont constatés :

- à la clôture lorsqu'il existe une situation fiscale latente et que la situation fiscale de la société le permet. Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et valeur comptable des actifs et passifs, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Les pertes fiscales reportables donnent lieu à comptabilisation d'un impôt différé actif lorsque leur récupération est fortement probable. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ses actifs, il est notamment tenu compte des prévisions de résultats fiscaux futurs.
- à la suite des retraitements effectués sur les comptes consolidés.

Conformément à la méthode du report variable, les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés, actifs ou passifs, sont compensés entre eux au niveau de chaque entité fiscale et sont portés pour leur montant net, au passif ou à l'actif.

Information sectorielle

La nature de l'activité du groupe MGI permet de définir les secteurs suivants :

- le premier niveau d'information sectoriel est organisé par secteur géographique sur la base de la localisation de ses clients France et International.
- le second niveau d'information sectoriel est organisé par secteur d'activité : imprimantes, consommables et services.

Crédits d'impôt

▪ Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et est comptabilisé en produit d'exploitation. Ce dernier est imputé sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en autres produits d'exploitation dans les comptes consolidés.

Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère en tenant compte des instruments dilutifs ayant déjà été émis.

Evènement Post clôture

Compte tenu de la crise sanitaire en cours :

La reconnaissance du chiffre d'affaire (livraison et facturation) ainsi que l'activité commerciale seront impactées.

La situation de Trésorerie et les fonds propres solides du groupe MGI permet de faire face à l'ensemble des charges et dépenses pour l'année 2021.

Note 1 : Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition peuvent être résumés comme suit :

Il s'agit d'un écart d'acquisition dégagée lors de l'achat des titres Kora Packmat.

Au cours du deuxième semestre 2011, la société MGI SA a acquis 35% du capital social de la société Kora Packmat.

Début 2015, la société MGI SA a acquis 63,70% du capital social de la société Kora Packmat. ce qui porte sa participation à 98,70%.

En 2016 La société MGI a acquis 100% de la société Kora Packmat,

Cette opération a généré un écart d'acquisition d'un montant de 1 197K€.

Cet écart est amorti sur une durée de 15 ans. Son amortissement au 31 décembre 2020 est de 479K€.

Nouvel écart d'acquisition lors de la fusion des sociétés MGI et Ceradrop, la SCI Gamma détenue à 100%

Cette opération a généré un écart d'acquisition d'un montant de 80K€, son amortissement au 31 décembre 2020

est de 11K€

Date	Brut	Amort.	Amort. Except	Ecart d'acquisit.net
31/12/2020	1 276	- 489		787

Note 2 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
	exercice 2020			
Immobilisations incorporelles en cours	39 267	6 055		45 322
Frais d'établissement	-			-
Logiciels & Brevets - Autres immobilisations inc.	8 275	532	- 29	8 778
Fonds de commerce	27			27
Total	47 569	6 587	- 29	54 127
Amortissement	- 5 228	- 597		- 5 825
Valeurs nettes	42 341			48 302

Note 3 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2020			31/12/2019
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Constructions	4 508	- 375	4 133	4 189
Installation tech, mat et outillages	8 696	- 7 957	739	3 295
Autres immobilisations corporelles	7 628	- 5 829	1 799	145
Immobilisations corporelles en cours	-		-	-
Total	20 832	- 14 161	6 671	7 629

Les immobilisations correspondantes à des crédits baux représentent un montant brut de 2 300K€ et correspondent notamment au crédit bail immobilier de KORA

	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Ecart de change	31/12/2020
	exercice 2020				
Valeurs brutes	20 825	372	- 337	- 28	20 832
Amortissements	- 13 196	- 1 339	348	26	- 14 161
Valeurs nettes	7 629	- 967	11	- 2	6 671

Note 4 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2019	Augmentations	diminutions	Retraitement	31/12/2020
	exercice 2020				
Immobilisations financières	2 368	64	- 5		2 427

Les immobilisations financières sont essentiellement représentatives de dépôts et cautionnements données en garantie des loyers des locaux.

En décembre 2019, la société a acquis 423 728 actions valorisées à 1 499 997,12€ de la société Dracula Technologies

Note 5 : Titres de participation mis en équivalence

(en milliers d'euros):

	31/12/2019	augmentations	diminutions	Reclassement	31/12/2020
Titres de participation mis en équivalence	77	1	- 4		74

Ces titres sont composés uniquement de la participation à hauteur de 25% dans le capital social de la société INKJET pour un montant de 74K€

Note 6 : Stocks

Les stocks s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2020			31/12/2019
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Marchandises/Stocks mat.première et autres appro.	12 756	- 421	12 335	9 726
Produits Intermédiaires et finis	14 262	- 3 780	10 482	16 012
Total	27 018	- 4 201	22 817	25 738

Note 7 : Clients

Le détail du compte clients et comptes rattachés est le suivant (en milliers d'euros):

	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients	2 378	6 550
	- 517	- 517
Total	1 861	6 033

Note 8 : Autres créances

L'ensemble de ces créances s'analyse comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2020	31/12/2019
TVA déductible, créances fiscales et sociales	306	1 370
Crédit d'impôts recherche et acomptes IS	4 304	2 407
Acomptes fournisseurs et autres créances	501	118
Total	5 111	3 895

Le poste crédit d'impôt recherche et acompte IS se décompose de la manière suivante :

CIR 2020	2 167
Autres crédits d'impôts	2 137
	4 304

Le poste acomptes fournisseurs et autres créances se décompose de la manière suivante :

Avances fournisseurs	434
Subventions à recevoir	
Débiteurs divers	20
Autres	47
	501

Note 9 : Impôts différés actifs

L'impôt différé actif s'analyse comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2020	31/12/2019
Base - Retraitements de consolidation	2 175	2 488
Base- Ecart sur valeur d'acquisition	489	404
Total base fiscale différée	2 664	2 892
Impôts différés actifs	888	964

Note 10 : Ventilation des créances

Etat des créances	Total	<1 an	>1 an	>5 ans
Autres immobilisations financières	927			927
Avances et acomptes versés fournisseurs	434	434		
Créances clients et comptes rattachés	1 843	1 843		
Clients douteux brut	535		535	
Personnel	5			
Organismes sociaux	51			
Etat	4 554	4 554		
Subventions à recevoir				
Débiteurs divers et autres	67	67		
Charges constatées d'avance	248	248		
Totaux	8 664	7 146	535	927

Note 11 : Disponibilités

Le détail des disponibilités ressort comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2020	31/12/2019
Comptes à terme	159	192
Comptes bancaires en €	44 517	36 738
Comptes bancaires en devises	4 040	3 851
Total	48 716	40 781

Les comptes bancaires en devises sont convertis au taux de clôture.

Note 12 : Charges constatées d'avance

Le détail des charges constatées d'avance ressort comme suit (en milliers d'euros)

Celles-ci sont essentiellement constituées de :

	31/12/2020	31/12/2019
Foires et salons	7	286
Autres charges d'exploitation	241	246
Total	248	532

Note 13 : Capital social

Le capital social est composé de 6 195 480 actions d'une valeur de 1 €

	31/12/2019	nombre d'actions créées	31/12/2020
	6 195 480		6 195 480

	31/12/2019	augmentation	diminution	31/12/2020
Capital social	6 195 480	-		6 195 480
Primes d'émission	19 299 274			19 299 274

Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante. Les actions propres détenues par MGI sont portées en déduction des capitaux propres consolidés et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2020, la société MGI détenait 50 639 actions acquises pour un montant de 2 092 314€, le résultat y afférant est de 325 698€.

Note 14 : Avances conditionnées BPI

Dans le cadre de sa recherche la société a bénéficié de différentes avances conditionnées (en milliers d'euros):

	31/12/2019	souscription	remboursement	31/12/2020
Avances conditionnées BPI	3 306		3 273	33

Le remboursement de ces avances est basé sur l'atteinte d'objectif de chiffre d'affaires réalisé sur les produits et services liés aux projets aidés. L'avance BPI remboursable d'un montant de 3 239 449€ a fait l'objet d'un abandon de créance de 3 077 449€ et d'un remboursement partiel de 162 000€.

Note 15 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2020	31/12/2019
Provisions pour risques et charges explt	16	29
Provisions pour pension	577	522
Total	593	551

La méthode retenue pour le calcul de l'engagement en matière de retraite est la méthode des unités de crédit projeté.

Elle retient comme base le salaire de fin de carrière, les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proraisée. Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- Taux IBOXX Corporates AA : 0,34%
- Revalorisation des salaires pour les cadres et non cadres de 2%
- Charges sociales patronales de 42%
- Départ volontaire à la retraite 100%
- Mobilité des actifs avec un turnover moyen
- Probabilité de survie : table INSEE 2019

Note 16 : Emprunts et dettes financiers

Les emprunts et dettes financiers du groupe sont les suivants (en milliers d'euros):

	31/12/2019	souscription	remboursement	31/12/2020
Emprunts auprès des établist de crédits *	8 443	15 206	- 1 344	22 305
Intérêts courus sur emprunts	32	71	- 33	70
Dettes de crédit bail	1 576		- 127	1 449
Dépôt de garantie client				-
Total	10 051	15 277	- 1 504	23 824

* hors BPI av conditionnées

Echéancier des emprunts au 31-déc-20	Emprunts auprès des établis crédits	Crédit bail	Dépôt de garantie	total
Moins d'un an	17 897	168		18 065
Entre 1 et 5 ans	4 478	486		4 964
Plus de 5 ans		795		795
Total	22 375	1 449	-	23 824

Note 17 : Dettes**Dettes fournisseurs et comptes rattachés**

Le détail du compte fournisseurs et comptes rattachés est le suivant (en milliers d'euros):

	31/12/2020	31/12/2019
Dettes fournisseurs	2 110	7 742
Fournisseurs factures non parvenues	428	2 247
Total	2 538	9 989

L'ensemble des dettes fournisseurs et comptes rattachés a une échéance inférieure à un an.

Dettes sociales et fiscales

Le détail des dettes sociales et fiscales est le suivant (en milliers d'euros):

	31/12/2020	31/12/2019
Dettes envers le personnel	648	419
Dettes fiscales et sociales	2 315	3 024
Total	2 963	3 443

L'ensemble des dettes sociales et fiscales a une échéance inférieure à un an.

Elles sont constituées pour l'essentiel, de la provision pour congés payés, des charges sociales du mois de décembre et celles du 4ème trimestre en ce qui concerne les caisses de retraite.

Autres dettes

Le détail des autres dettes est le suivant (en milliers d'euros):

	31/12/2020	31/12/2019
Acomptes clients sur commandes	637	262
Avance COFACE et divers	35	57
Total	672	319

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont constitués des contrats de maintenance liés à la vente de nos équipements, retenus au protara temporis sur la durée des contrats (en milliers d'euros):

	31/12/2020	31/12/2019
Contrats de maintenance	198	239
Equipements et services		-
Total	198	239

Note 18 : Informations sectorielles

Le tableau ci-dessous résume de manière synthétique la répartition du chiffre d'affaires (en milliers d'euros):

par secteur géographique

	31/12/2020	%	31/12/2019	%
CA France	3 597	10%	4 501	7%
CA Export	31 569	90%	63 669	93%
Total	35 166	100%	68 170	100%

par secteur d'activité

	31/12/2020	%	31/12/2019	%
CA Equipements	27 672	79%	56 703	83%
CA Consommables et services	7 494	21%	11 467	17%
Total	35 166	100%	68 170	100%

Note 19 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se décomposent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2020	31/12/2019
Production stockée	- 529	413
Production Immobilisée	6 250	6 225
Subvention d'exploitation	6	17
Reprise de provisions	272	184
Transfert de charges		3
Crédit d'impôt recherche	2 167	2 226
Autres produits	130	100
Total	8 296	9 168

La production immobilisée pour un montant de 6 250K€ représente le coût des plateformes expérimentales développées pour la période.

Note 20 : Autres charges externes

Les achats et charges externes se composent pour l'essentiel de (en milliers d'euros):

	31/12/2020	31/12/2019
Publicité et salons	170	1 710
Loyers	975	1 082
Honoraires	919	944
Frais de commercialisation	724	704
Transport marchandises et déplacements	1 405	2 162
Divers	1 876	1 707
Total	6 069	8 309

Les honoraires des commissaires aux comptes figurent dans les comptes consolidés de l'exercice pour un montant global HT de 103K€ le détail étant le suivant :

Cabinet Deloitte 55K€
 Cabinet Nabet 13K€
 Flavin-Nooney 9K€
 Grant Thornton 26K€

Note 21 : Dotations aux provisions d'exploitation

Les dotations aux provisions d'exploitation se décomposent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2019	dotation	reprise	Ecart change	31/12/2020
Dépréciation client	517				517
Dépréciation stock	1 404	3 090	- 260	-54	4 180
Provision pension retraite	522	55			577
Total	2 443	3 145	- 260	- 54	5 274

Note 22: Résultat financier

Le résultat financier est essentiellement composé de (en milliers d'euros):

	31/12/2020	31/12/2019
Différence de change	- 45	78
Produits et charges financiers autres	45	48
Total	-	126

Note 23: Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est essentiellement composé de (en milliers d'euros):

	31/12/2020	31/12/2019
Produits et charges sur exercice ant.		-
Produits et charges exceptionnels	25	-
Reprise de provision pour risques		
Total	25	-

Note 24 : Impôts sur les sociétés

Impôts différés (en milliers d'euros)

	31/12/2020	31/12/2019
Retraitements consolidés	- 231	252
Base	- 231	252
	- 77	84

Le taux d'impôt appliqué est de 33,33%

Impôts exigibles (en milliers d'euros)

	31/12/2020	31/12/2019
Impôts société	1 012	5 921
Impôts exigibles (en milliers d'euros)	1 012	5 921

Note 25 : Autres informations

* REMUNERATIONS ET HONORAIRES ALLOUES AUX ORGANES DE DIRECTION

(en milliers d'euros)

	31/12/2020	31/12/2019
Rémunérations	1051	981
Total	1051	981

Note 26: EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	106	113
Non Cadres	103	95
Total	209	208

Note 27: FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses effectuées au titre de la recherche et du développement sur l'exercice sont d'un montant de 8 439K€, soit 24% du CA consolidé du groupe. Cette recherche est activée pour un montant de 6 250K€ (CAPEX), le solde pour un montant de 2 185K€ reste comptabilisé en charge. La dotation aux amortissements des plateformes expérimentales commercialisées s'élève à 1 028K€.

Le groupe a calculé un CIR arrêté au 31 décembre 2020 d'un montant de 2 167K€, il est comptabilisé en produit et participe au financement de la recherche comptabilisée en charge.

(en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2019
Dont Capex (frais de développement capitalisé)	6 250	6 225
Dont frais pris en charges	2 185	2 328
Total Dépenses R&D financées s/exercice	8 435	8 553
Dépenses de R&D en % du CA net	24,00%	12,55%

Dotations aux amort des frais de R&D capitalisés sur les exercices précédents	1 028	1 395
---	-------	-------

28- Impôts et preuve d'impôt (en milliers d'euros)

	31/12/2020
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant IS	6 620
IS théorique à 28%	1 854
	- 986
Ecart	868
Décomposition de l'écart	
Non reconnaissance d'actifs d'impôts	744
Incidence des déficits reportables	
Incidence des différences permanentes	- 18
Contribution sociale	- 19
Autres décalages	85
Impôt courant	76
Ecart	868

29 - Résultat par action (en euros)

	2020 31-déc	2019 31-déc
Résultat net	5 447 348	14 334 746
Nombre d'actions	6 195 480	6 195 480
Actions propres à déduire	- 50 639	- 28 370
	6 144 841	6 167 110
Nombre d'actions théorique issu de l'exercice potentiel des BSA en circulation		
Total des actions dilué tenant comptes des instruments en circulation	6 144 841	6 167 110
Résultat par action (en €)	0,89	2,32
Résultat par action dilué	0,89	2,32

30 - Engagements financiers (en milliers d'euros)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	néant
Autres engagements : nantissement du fonds de commerce	
BANQUE T	738
BANQUE B	6 445
	7 183

31 - Cautions - Garantie première demande (en milliers d'euros)

CAUTIONS	DATE DEBUT	DATE FIN	MONTANT
FRAUNHOFER-GESELLSCHAFT	29/10/2020	31/07/2021	561
UNIVERSITA DI TRENTO	19/10/2020	30/07/2021	9
			570

32- Transactions entre les parties liées

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R.123-198 11°.

RAPPORT DE GESTION
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE
ET LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Chers Actionnaires,

Nous vous avons conviés, conformément à la loi et aux statuts de notre Société, pour vous donner connaissance du rapport que nous avons établi sur la marche des affaires de notre Société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2020. Nous vous donnons également connaissance du rapport que nous avons établi sur les comptes consolidés du groupe arrêtés au 31 décembre 2020.

Nous avons l'honneur de soumettre ce rapport à votre appréciation en même temps que le bilan, le compte de résultat de la société MGI et les comptes consolidés du groupe, ainsi que les annexes établies au 31 décembre 2020.

Nous vous rappelons que, conformément aux prescriptions légales, tous ces documents sont restés à votre disposition, au siège social, pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée en même temps que les rapports du Commissaire aux comptes et l'inventaire.
Nous vous demandons de nous en donner acte.

1 RAPPORT SUR LA GESTION DE L'ACTIVITE ET RESULTAT DU GROUPE MGI AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1.1 Impact du Covid sur l'activité Commerciale

Suite à la pandémie mondiale, le groupe MGI a dû prendre des mesures sanitaires suite à la décision du gouvernement de confiner le pays du 17 mars au 11 mai 2020. Il a été décidé de mettre en chômage partiel une partie du personnel pendant cette période et durant le second confinement qui a eu lieu au mois d'octobre 2020. Le groupe a maintenu sa capacité de production avec sa filiale allemande Kora Packmat et la poursuite des programmes de Recherche & Développement.

L'impact de cette pandémie sur l'activité commerciale du groupe a été importante, l'impossibilité due aux restrictions de déplacements a réduit sensiblement les installations et les livraisons. Le ralentissement de l'activité commerciale en France et à l'international a entraîné une baisse du chiffre d'affaire du groupe de 48,4 % sur l'exercice par rapport à 2019.

1.1.2 Aspects comptables et économiques

Au cours de l'année 2020, le groupe MGI a réalisé un chiffre d'affaires consolidé net hors taxe opérationnel de 35.166 K€ contre 68.170 K€ pour l'exercice précédent, marquant ainsi une baisse de 48,4 %.

La marge brute s'élève à 24.881 K€ soit un taux 70,75% contre 43.468 K€ pour l'exercice précédent.

1.1.3 Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice en cours et la date à laquelle les comptes consolidés ont été établis

Aucun évènement important n'est survenu entre la date de clôture en cours et la date à laquelle les comptes consolidés ont été établis.

1.2 ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE - EVOLUTION PREVISIBLE

1.2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe, soit 35.166 K€ se répartit géographiquement comme suit :

- France : 3.597 K€
- Export : 31.569 K€

Et en secteur d'activité :

- Consommables et services : 7.494 K€
- Equipements : 27.672 K€

La technologie jet d'encre a représenté plus de 92.4 % du chiffre d'affaires global contre 89.5 % l'exercice précédent.

1.2.2 Résultat du Groupe

L'ensemble de l'activité du groupe MGI sur l'exercice 2020 peut être résumé ainsi qu'il suit :

En K euros	31.12.2020	31.12.2019
Chiffre d'affaires	35.166	68.170
Résultat d'exploitation	6.595	20.153
Résultat courant des entreprises intégrées	6.620	20.254
Résultat net	5.447	14.335

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont diminué de 35,5% par rapport à l'année 2019, passant de 57.184k€ à 36.867k€. Cette réduction est due notamment à la baisse du chiffre d'affaires.

Les autres charges externes ce sont élevées à 6.069 K€ et les charges de personnel à 12.149 K€. L'effectif total du groupe à fin décembre 2020 s'établit à 209 collaborateurs.

Impôts sur les bénéfices (IS)

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 1.089 K€, le groupe ne bénéficie d'aucun déficit reportable.

Crédit d'Impôts Recherche et Développement

Au titre de l'exercice 2020, le groupe a constaté un crédit d'impôt Recherche & Développement de 2.167 K€.

1.2.3 Situation financière du groupe

Les capitaux propres du groupe s'élèvent au 31 décembre 2020 à 107.048 K€ contre 103.092 K€ pour l'exercice 2019.

Le total des passifs courants s'élève à 29.997 K€ contre 23.802 K€ fin 2019.

L'endettement bancaire du groupe est à taux fixe et s'élève à 23.824 K€.

Le groupe a réduit au titre de l'exercice 2020, 4.760 K€ d'emprunt bancaire.

Le groupe a souscrit deux plan de garantie de l'état, un premier avec la banque CIC pour un montant de

10M€ remboursable en juin 2021 et un second avec la banque Tarneaud pour un montant de 5M€ remboursable en juillet 2021.

- **Disponibilités**

La trésorerie nette du groupe s'élève à 48.716 K€ contre une trésorerie nette en début d'exercice de 40.781 K€. Au cours de l'exercice le groupe a dégagé un free cashflow de (1.012 K€).

La trésorerie se répartit comme suit au 31 décembre 2020 :

- Sicav Monétaires et comptes à terme : 159 K€
- Comptes bancaires en € : 44.517 K€
- Comptes bancaires en \$ US : 4.040 K€

- **Immobilisations**

Les immobilisations incorporelles totales présentent une valeur comptable nette de 48.302 K€.

Les immobilisations corporelles totales présentent une valeur comptable nette de 6.671 K€.

Les immobilisations financières totales présentent une valeur comptable de 2.501 K€ et sont constituées principalement de dépôts et cautionnements donnés, d'un dépôt de garantie leasing KORA à hauteur de 747k€ et de titres de participation de la société Dracula Technologies pour 1.500K€.

Le groupe dispose d'une situation financière saine, caractérisée par des fonds propres élevés et une trésorerie disponible.

1.2.4 Perspectives d'avenir du groupe

Dans le cadre de sa politique de recherche et développement, le groupe annonce le lancement de l'Alphajet en France et à l'International au cours de l'exercice 2021 et poursuit son programme de recherche & développement.

1.3 ACTIVITE FILIALES POUR L'EXERCICE 2020

Nos filiales MGI USA et korat Packmat ont subies la situation sanitaire mondiale.

Au titre de l'exercice 2020 MGI USA, à réaliser un chiffre d'affaires de 2.588 K€ contre un chiffre d'affaires de 4.245 K€ au titre de l'exercice 2019 soit une diminution de 39% par rapport à l'exercice précédent, réduisant ainsi son résultat opérationnel déficitaire de (432 K€) contre 800 K€ l'année précédente.

Kora Packmat (détenue à 100 %) a réalisé, au titre de l'exercice 2020 un chiffre d'affaire de 7.095 K€ contre un chiffre d'affaires de 10.702K€ au titre de l'exercice 2019 soit une diminution de 33,7 % par rapport à l'exercice précédent, avec un résultat opérationnel déficitaire de (60 K€) contre 34 K€ l'année précédente.

La société MGI a suite à la demande de sa filiale Kora Packmat pour financer les besoins de trésorerie (lié à l'augmentation de l'activité avec MGI) suspendu le remboursement du prêt qui lui a été accordé le 30 Juin 2014. La somme restant à rembourser est de 2 096 606 euros, et un décalage de remboursement de 18 mois a été consenti à notre filiale Kora Packmat. Toutefois cette dernière continue de payer les intérêts annuels de ces prêts. Le remboursement des échéances dues devrait reprendre en début d'année 2021. Cette opération a fait l'objet d'une convention signée entre les deux sociétés.

1.4 APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes, de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

2 ACTIVITE DE LA SOCIETE – PRESENTATION DES COMPTES MGI FRANCE – AUTRES DISPOSITIONS

2.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Nous vous invitons à vous reporter au point 1.1.1 ci-dessus, les faits ayant marqué le groupe en 2020 étant les mêmes que ceux ayant marqué la société MGI France.

2.2 PRESENTATION DES METHODES COMPTABLES

Est annexée aux comptes annuels la présentation des règles et des méthodes comptables.

2.3 COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires hors taxes de cet exercice social s'est élevé à 31.142.702 € contre 63 .385.014€ au titre de l'exercice précédent, marquant ainsi une baisse de 50,9%.

Le total des produits d'exploitation a atteint la somme de 37.132.569 € compte tenu notamment :

- d'une production stockée pour (198.190 €)
- d'une production immobilisée pour 6.046.806 €
- d'une subvention d'exploitation pour 5.833 €
- d'autres produits pour 21.732 €
- de reprises aux amortissements et provisions pour 113.686 €

Les charges d'exploitation se sont élevées pour leur part à 32.302.318 € contre 52.615.454 € sur l'exercice précédent. Nous vous invitons à vous reporter au point 1.2.2 ci-dessus.

Les différents postes sont les suivants :

- achats de marchandises : 1.266.745 €
- variation de stock (marchandises) : 40.096 €
- achats de matières premières et autres approvisionnements : 16.823.832 €
- variation de stock (matières premières et approvisionnement) : (832.716 €)
- autres achats et charges externes : 4.605.900 €
- impôts, taxes et versements assimilés : 478.123 €
- salaires et traitements : 5.680.199 €
- charges sociales : 2.757.330 €
- dotations aux amortissements sur immobilisations : 1.440.161 €
- dotations aux provisions sur actif circulant : 762 €
- autres charges : 41.886 €

L'exploitation a ainsi dégagé un résultat d'exploitation bénéficiaire de 4.830.251 € contre 17.073.452 €, lors de l'exercice précédent, en baisse de plus de 71,7%.

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 5.745.513 € contre 13.843.517 €, marquant une diminution de plus de 58,4 %.

Vous trouverez, annexés aux comptes annuels, les résultats financiers des 5 derniers exercices écoulés (**annexe 1**).

Il est joint au présent rapport de gestion l'inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille à la clôture de l'exercice (**annexe 2**).

2.4 COMMENTAIRES DES ELEMENTS DU BILAN

Le bilan de MGI montre une structure financière saine, les capitaux propres passant de 102.626.496 € à 108.372.009 €.

Un montant de prêts consentis à la filiale Kora Packmat figure au bilan pour la somme de 2.208.606€

2.5 AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le résultat net de l'exercice, soit	5.745.513 €
au compte de report à nouveau créditeur pour la somme de	5.745.513 €
qui de	75.555.084 €
se trouverait ainsi porté à	81.300.597 €

2.6 DIVIDENDES ANTERIEURS

Nous vous demanderons de prendre acte, en application des dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965 (article 243 bis du Code général des impôts), qu'il n'a été versé, aucun dividende durant les trois derniers exercices sociaux.

2.7 DELAIS DE PAIEMENTS

	Article D 441-4 I 1° : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D 441-4 I 1° : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement												
Montant total des factures concernées HT	838 600€	699 026 €	146 497€	167 801€	1 304 159€	3 156 083 €	13 049 423 €	40 551 €	70 051 €	3 941 €	414 418 €	13 578 384 €
Pourcentage du montant des achats HT de l'exercice	26,57%	22,15%	4,64%	5,32%	41,32%	100,00%	96,10%	0,30%	0,52%	0,03%	3,05%	100,00%
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Montant total des factures exclues							535 483 €					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal-article L.441-6 ou article L.441-3 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : oui						- Délais contractuels : oui					

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

En application des dispositions de l'article D441-4 I du Code de commerce, nous vous indiquons le montant total hors taxe des factures reçues et émises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

2.8 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE - OBJECTIFS ET POLITIQUE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, POLITIQUE CONCERNANT LA COUVERTURE DE CHAQUE CATEGORIE PRINCIPALE DE TRANSACTIONS PREVUES POUR LESQUELLES IL EST FAIT USAGE DE LA COMPTABILITE DE COUVERTURE. EXPOSITION DE LA SOCIETE AUX RISQUES DE PRIX, DE CREDIT, DE LIQUIDITE ET DE TRESORERIE.

La société reste très prudente en matière de gestion des risques financiers en n'accordant aucune ligne de crédit dépassant 16 K€ maximum (chaque client fait l'objet d'une assurance-crédit auprès d'un établissement spécialisé).

2.9 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE - PERSPECTIVES D'AVENIR

2.9.1 Événements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Compte tenu de la crise sanitaire en cours :

La reconnaissance du chiffre d'affaire (livraison et facturation) ainsi que l'activité commerciale sur le premier semestre seront sensiblement impactées.

Sur le plan de la production notre principale Site en Allemagne (kora Packmat) à ce jour n'a pas rencontré de difficultés particulières et garde une capacité de fabrication normale depuis le début de l'année.

Nous allons organiser un événement européen en France courant avril avec notre partenaire Konica Minolta pour inviter tous les clients et prospects intéressés par la solution Alphajet.

La situation de Trésorerie et les fonds propres solides du groupe MGI permet de faire face à l'ensemble des charges et dépenses pour l'année 2021.

L'endettement du groupe autorise si nécessaire de bénéficier de Concours Bancaires à des taux très bas.

2.10 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société poursuit ses efforts de recherche et développement.

Au titre de l'exercice 2020, la société MGI a constaté un crédit d'impôt Recherche & Développement de 2.167 K€ contre 2.226 K€ pour l'exercice précédent.

2.11 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les dépenses suivantes, visées aux articles 39-4 et 39-5 du même Code, non déductibles du résultat fiscal, à savoir la taxe sur les véhicules particuliers de 7.306 €.

2.12 CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES L 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Votre Conseil a donné toutes informations utiles aux Commissaires aux comptes afin de lui permettre d'établir son rapport spécial sur les conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

Il vous sera donné lecture de ce rapport.

2.13 RAPPORT GENERAL

Il vous sera également donné lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur la vérification des comptes de l'exercice.

2.14 APPROBATION DES COMPTES ET DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture de ces rapports, de bien vouloir approuver les comptes sociaux tels qu'ils vous sont présentés et d'approuver également les opérations visées par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

2.15 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous invitons à vous reporter au point 1.3 ci-dessus.

2.16 ACTIONNARIAT SALARIE

Aucune option de souscription et/ou d'achat d'actions n'a été consentie aux salariés. En conséquence, nous n'avons pas établi le rapport à l'article L.225-184 du Code de commerce. La dernière proposition faite aux actionnaires de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital en faveur des salariés dans le cadre de l'assemblée générale du 21 janvier 2014 a été refusée par ladite assemblée.

2.17 RAPPORT SUR LES ATTRIBUTIONS D' ACTIONS GRATUITES

Il vous sera donné lecture du rapport sur les actions gratuites attribuées au cours de l'exercice 2020.

2.18 INFORMATIONS CONCERNANT LA DETENTION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 13 mai 2016, faisant usage de la faculté prévue aux articles L.225-209-1 et suivants du Code de commerce, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration a autorisé le Conseil d'administration à acquérir un nombre d'actions de la Société ne pouvant excéder 10% du nombre total d'actions composant le capital social à la date de ladite assemblée générale. Cette autorisation a été renouvelée chaque année.

Au cours de l'exercice écoulé, les mouvements sur actions propres ont été les suivants :

- Solde au 31/12/2019 : 28.370 actions (valeur de clôture à 54,60 €)
- Achats : 106.517 actions
- Ventes : 84.248 actions
- Solde au 31/12/2020: 50.639 actions (valeur de clôture à 47,75 €) soit 2.418 K€

2.19 ÉVOLUTION DU COURS DU TITRE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous rappelons que la Société est cotée sur le marché Alternext de NYSE Euronext depuis le 12 juillet 2006. Au 18 juillet 2006, le cours de l'action était de 5,30 €.

Depuis son introduction en bourse, le cours unitaire de l'action a oscillé entre 4,67 € et 65,10 €. Le cours de l'action était à la clôture de l'exercice 2020 de 47,75 €.

2.20 MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES – CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que le mandat de Monsieur Frédéric Nabet co-commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant Monsieur Laurent EXHAUZIER, expirera à l'issue de l'assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le mandat du cabinet DELOITTE & Associés, 185 avenue Charles De Gaulle, 92534 Neuilly sur Seine et de son suppléant, le cabinet BEAS, 185 avenue Charles de Gaulle 92534 Neuilly expirera à l'issue de l'assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2.21 ELEMENTS RELATIFS AUX OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

Le Conseil d'administration de la société MGI en date du 22 décembre 2008, agissant sur délégation de l'assemblée générale, a décidé de mettre en œuvre la première tranche de rachat portant sur a maxima de 10% du capital, qui pouvait être réalisée par interventions sur le marché ou par achats de blocs aux fins de :

- l'animation du cours par un PSI dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la gestion patrimoniale et financière,
- l'attribution / la cession d'actions aux salariés ou aux dirigeants du groupe en conséquence d'obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuite d'actions, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'entreprise, de plan d'actionnariat salarié ou de plan d'épargne entreprise, conformément aux termes de l'article L 225-208 du code de commerce,
- leur annulation dans les conditions fixées par l'assemblée générale mixte à intervenir et relative à l'autorisation de la réduction du capital.

L'acquisition des actions sera financée par la trésorerie disponible de la Société ou au moyen d'endettement financier à court et moyen terme, en cas de besoin excédant son autofinancement. Conformément aux dispositions de l'article L. 225-210, alinéa 3 du Code de commerce, la Société disposera de réserves autres que les réserves légales, d'un montant au moins égal à la valeur des actions qu'elle possède.

Cette autorisation a été renouvelée en dernier lieu lors de l'assemblée du 27 juin 2019 pour 619.548 actions.

Au cours de l'exercice 2020, aucune action acquise par la société n'a été annulée et aucune action n'a été annulée au cours de 24 mois précédent la clôture.

Nous vous proposons, dans le cadre de la présente assemblée de déléguer, à votre conseil d'administration, toute compétence aux fins de mettre en place un nouveau programme de rachat d'actions dont les caractéristiques seraient les suivantes :

- le Conseil d'administration pourrait acquérir un nombre d'actions de la Société ne pouvant excéder 10% du nombre total d'actions composant le capital social à la date de ce jour, soit 619.548 actions, pour un montant global maximum ne pouvant excéder 37.172.880 euros, soit de 60 € par action ;
- l'acquisition de ces actions pourra être effectuée par tous moyens et notamment en bourse ou de gré à gré, par blocs d'actions ou par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et aux époques que le Conseil d'administration appréciera et que les actions éventuellement acquises pourront être cédées ou transférées par tous moyens en conformité avec les dispositions légales en vigueur ;
- cette autorisation d'opérer sur les propres actions de la société est conférée aux fins de permettre :
 - l'animation du marché des actions, visant notamment à assurer la liquidité de l'action, par un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
 - l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'adoption de la résolution ci-après relative à l'autorisation de la réduction du capital,
 - la conservation ou/et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre de toutes opérations de croissance externe de la société ou du groupe,
 - l'attribution / la cession d'actions aux salariés ou aux dirigeants du groupe en conséquence d'obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuite d'actions, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'entreprise, de plan d'actionnariat salarié ou de plan d'épargne entreprise,

- la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit de quelque manière que ce soit à l'attribution d'actions de la société,
- le prix unitaire maximum d'achat des actions ne devraient pas être supérieur à 50 euros, sous réserve des ajustements en cas d'opérations sur le capital tels qu'indiqués ci-dessous ;
- l'acquisition, la cession, le transfert de ces actions pourraient être effectués et payés par tous moyens, notamment de gré à gré ;
- le programme de rachat d'actions mis en œuvre pourrait être poursuivi en période d'offre publique d'achat visant la société.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions ainsi qu'en cas de division ou regroupement des titres, de modification du nominal de l'action, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, le prix maximum d'achat indiqué ci-dessus serait ajusté dans les mêmes proportions, l'assemblée déléguant au Conseil d'administration tous les pouvoirs pour se faire.

L'Assemblée générale des actionnaires conférerait tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, pour l'accomplissement de ce programme de rachat d'actions propres, et notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords pour la tenue des registres d'achat et de vente d'actions, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et tous autres organismes, remplir toutes formalités et d'une manière générale, faire le nécessaire.

2.22 ENVIRONNEMENT ET SOCIAL

2.22.1 Environnement

La Société n'a aucune activité ayant un impact sur l'environnement.

2.22.2 Social

L'effectif moyen de MGI France s'élevait à 135 personnes au 31 décembre 2020.

La variation de l'effectif de MGI s'analyse comme suit au :

Effectif au 31 décembre 2019	131
Recrutements :	21
Départs :	17
Dont Démissions :	8
Dont Fin de CDD	5
Dont Fin de période d'essai (dont à l'initiative de l'employeur)	2
Dont Transfert	0
Dont Licenciements	0
Dont Départ retraite	2
Effectif au 31 décembre 2020	135

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

3.1 Mandataires sociaux

Le Conseil d'administration est composé des administrateurs suivants :

NOMS	MANDATS	EXPIRATION A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
Monsieur Edmond ABERGEL Né le 11 novembre 1959 à Casablanca de nationalité Française et demeurant 84, cours de Vincennes, 75012 Paris	Président directeur général	2022
Monsieur Victor ABERGEL Né le 2 août 1961 à Casablanca de nationalité Française, demeurant 11 avenue Gilles, 94340 Joinville le Pont	Directeur général délégué et administrateur	2022
Monsieur Michaël ABERGEL Né le 30 mars 1956 à Casablanca, de nationalité Française et demeurant 1, Inwood Way – Indian Harbor Beach – Floride 32937 – USA	Administrateur	2025
Monsieur Kojie SUGIE Né le 15 décembre 1963, à Tokyo, Japon, demeurant Koyo Cho 33 – 709 Toyokawa Aichi - Japon	Démissionnaire	2020
Monsieur Jean claude CORNILLET Né le 27 février 1953 à Saint Alban, de nationalité française et demeurant 23, avenue de Breteville 92200 Neuilly sur seine	Administrateur	2021
Monsieur Michael J. MATHE Né le 17 mai 1965 à Caracas, de nationalité française et demeurant 11898, West Ridgeview Davie-Floride 33330 - USA	Administrateur	2021
Monsieur Toshitaka UEMURA Né le 13 octobre 1962 à Osaka, de nationalité japonaise et demeurant 1-34-16, Wada Siginami-ku – 166 0012 Tokyo- Japon	Administrateur	2021
Monsieur Tony CHARLET Né le 12 janvier 1972 à Le Mans, de nationalité française et demeurant au 15 rue des Richevilles, 78700 Conflans Sainte Honorine	Directeur général délégué et administrateur (nouveau)	2025

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux au 31 décembre 2020

Mandataire	Mandat(s) exercé(s) dans d'autres sociétés
Monsieur Edmond ABERGEL	NEANT
Monsieur Victor ABERGEL	NEANT
Monsieur Michael ABERGEL	NEANT
Monsieur Kojie SUGIE	NEANT
Monsieur Jean claude CORNILLET	PDG KM France
Monsieur Michael J.MATHE	NEANT
Monsieur Toshitaka UEMURA	KMI
Monsieur Tony CHARLET	NEANT

3.2 CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

Il n'existe pas de conventions conclues entre un dirigeant ou actionnaire significatif et une filiale.

3.3 CHOIX DE LA MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Le Conseil a fait le choix de ne pas dissocier les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général. Les pouvoirs du Président Directeur Général ne font l'objet d'aucune limitation, tant statutaire que décidée par le Conseil d'administration. Cependant, il est d'usage que le Président Directeur Général requiert l'avis du Conseil d'administration pour toutes opérations de croissance externe ou de cession de filiale ou de participation.

3.4 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

En 2020, la rémunération brute des organes de Direction est d'un montant de 981 K€.

3.5 CAPITAL AUTORISE MAIS NON ENCORE EMIS – POINT SUR L'UTILISATION DES AUTORISATIONS GLOBALES CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours des exercices antérieurs, il a été consenti au Conseil d'administration par les actionnaires différentes délégations de compétence ou de pouvoirs en matière d'augmentation de capital.

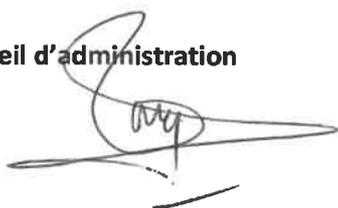
Ces délégations sont récapitulées dans le tableau retraçant les délégations de compétence (annexe 3).

Certaines délégations étant arrivées à terme, nous vous inviterons à les renouveler.

*** **

Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner toutes les explications complémentaires que vous pourriez désirer. En cas d'accord de votre part, nous vous invitons à approuver les résolutions qui vous sont présentées.

Le Conseil d'administration



ANNEXE 1

TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	6 195 480	6 195 480	6 155 313	6 155 313	6 155 313
Nombre d'actions	6 195 480	6 195 480	6 155 313	6 155 313	6 155 313
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaire hors taxes	31 142 702	63 385 014	52 443 128	45 480 478	31 844 856
Résultat avant impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	9 201 263	19 714 559	16 702 322	10 812 189	7 802 593
Impôts sur les bénéfices / (profit d'impôt)	(809 360)	3 433 217	3 240 767	1 091 223	537 708
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	5 745 513	13 843 517	12 021 144	7 619 688	5 889 250
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, et avant dotations aux amortissements et provisions	1,62	2,63	2,17	1,58	1,18
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	0,93	2,23	1,94	1,24	0,96
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	135 12 mois	131 12 mois	47 12 mois	49 12 mois	49 12 mois
Montant de la masse salariale de l'exercice	5 680 199	5 830 113	3 068 426	3 207 501	3 101 835
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	2 247 194	1 438 388	1 438 388	1 498 422	2 273 313

ANNEXE 2

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

- Actions 2 418 012 €

ANNEXE 3

TABLEAU DES DELEGATIONS POUR LES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Conformément à l'article L 225-100 du Code de commerce, nous joignons au rapport de gestion un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital. Ce tableau ne fait apparaître que les délégations en cours de validité et les délégations venant d'expirer et dont le renouvellement est proposé à l'assemblée.

Ce tableau fait apparaître l'origine, la nature et l'éventuelle utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice écoulé.

Nature de la délégation consentie par l'assemblée des actionnaires au conseil d'administration	Date à laquelle la délégation a été consentie	Date d'échéance de la délégation	Valeurs mobilières auxquelles la délégation a vocation à s'appliquer	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice écoulé	Utilisation de la délégation depuis la fin de l'exercice écoulé
Augmentation du capital par émission d'actions nouvelles ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Assemblée Générale mixte en date du 27/06/2019	27/08/2021 (26 mois)	Actions ordinaires Valeurs mobilières	Aucune	Aucune
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ou d'autres titres de capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription et par placement privé	Assemblée Générale mixte en date du 27/06/2019	27/08/2021 (26 mois)	Actions ordinaires Titres de créances Valeurs mobilières	Aucune	Aucune
Autorisation conféré au conseil à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation de tout ou partie de ses propres actions	Assemblée Générale mixte en date du 15/06/2020	15/12/2021 (18 mois)		Aucune	Aucune
Délégation de compétence donnée au Conseil de l'effet d'augmenter le capital en faveur des salariés de la société ou des sociétés de son groupe, adhérant à un plan d'épargne entreprise	Assemblée Générale mixte en date du 15/06/2020	15/12/2021 (18 mois)	Actions ordinaires	Aucune	Aucune

Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration pour décider une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission et attribution gratuites d'actions au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la société et/ou du groupe	Assemblée Générale mixte en date du 27/06/2019	27/08/2022 (38 mois)	Actions ordinaires	Aucune	Aucune
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour augmenter le nombre d'actions à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription	Assemblée Générale mixte en date du 27/06/2019	30 ^{ème} jour suivant la clôture de la souscription de l'augmentation de capital	Actions de préférence	Aucune	Aucune
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves ou bénéfices ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	Assemblée Générale mixte en date du 07/06/2018	07/08/2020 (22 mois)			